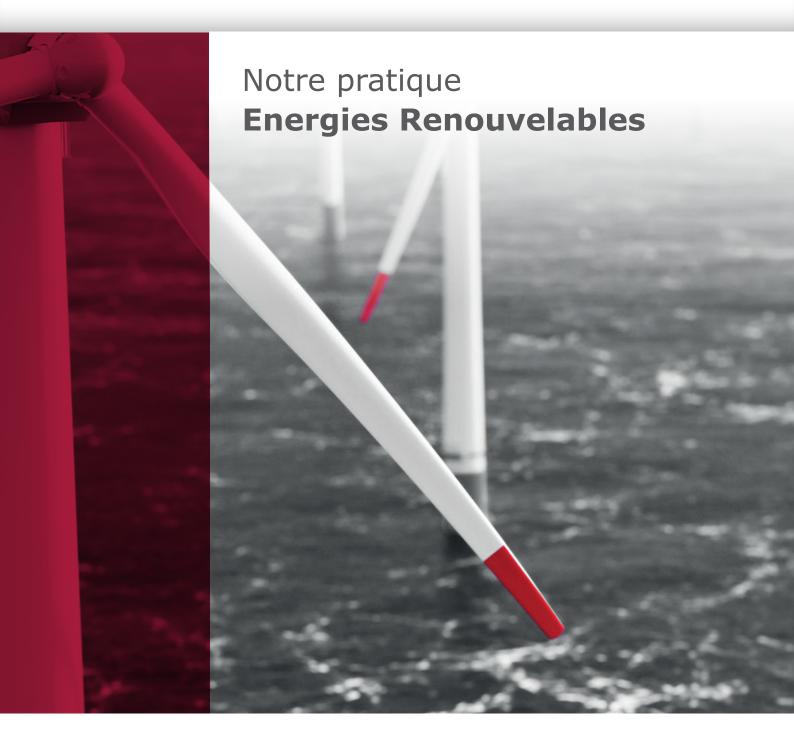
ADVANT Altana

Your European advantage



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

(Brown & Green Field)



PHASE D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

- Maîtrise foncière
- Permitting
- Environnement
- Construction
- Subventions
- Raccordement

PHASE D'EXPLOITATION

- Contentieux construction
- Troubles anormaux de voisinage
- Contentieux généraux
- Prévention des risques



- Ouverture de capital
- Cessions
- Droit de la concurrence





MAÎTRISE FONCIÈRE

- Sécurisation des droits fonciers qui permettront une occupation pérenne du producteur d'énergies (éoliennes, panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, etc.)
- Acquisition des terrains (audit pré-acquisition, mise en place des avant-contrats, conclusion des actes de vente)
- Conclusion de baux de longue durée conférant des droits réels (rédaction ou revue des avant-contrats et des baux : bail emphytéotique et bail à construction)
- Constitution de servitudes (en sous sol, en surface, servitude de surplomb)
- Rédaction et négociation du contrat de concession





PERMITTING & ENVIRONNEMENT

Lors de l'élaboration des marchés de travaux :

- Accompagnement en amont dans le développement de vos projets sur le plan règlementaire, et en aval, en cas de contentieux
- Vérification de la conformité de la conception aux règles d'urbanisme
- Validité (notamment temporelle) des autorisations pré-existantes.
- Concertations avec les personnes publiques pour solliciter une modification des règles d'urbanisme
- Conformité aux règles d'urbanisme
- Audit des demandes d'autorisations

Lors de la phase d'exécution des travaux :

- Analyse de la faisabilité : accompagnement dans le cadre des problématiques ICPE, IOTA ou encore faune/flore
- Assistance dans l'établissement des dossiers
- Gestion des contentieux





CONSTRUCTION

Lors de l'élaboration des marchés de travaux :

- Revue des matrices de risques
- Rédaction et négociation des contrats (modèles Fidic ou autres, Design & Build, EPC, EPCM)
- Revue des modèles de contrats existants et mise à jour
- Accompagnement dans le cadre de la revue et élaboration de tous types de contrats fournisseurs (accords cadres, CGA...)

Lors de la phase d'exécution des travaux :

- Contentieux afférents à la phase d'exécution des travaux susceptibles d'intervenir entre les différents acteurs de l'opération
- Rédaction des modifications du projet (avenants)
- Gestion de problématiques résultant de surcoûts ou encore de décalage de planning
- Gestion des sinistres éventuels





SUBVENTIONS/AIDES D'ETAT

- Assistance dans le cadre de l'octroi d'aides à l'investissement (mesures de défiscalisation) ou au fonctionnement (prix et conditions d'achat de l'électricité produite)
- Analyse de la qualification de l'aide et des risques qui y sont liés (incompatibilité de l'aide, risque de restitution) et de l'impact du risque sur la valorisation de l'opération
- Accompagnement dans le cadre de la constitution et du dépôt de dossiers de plaintes devant la Commission européenne





CONTENTIEUX

- Contentieux avec les constructeurs (responsabilité contractuelle, réclamations financières, garantie décennale, garantie de parfait achèvement)
- Contentieux en matière de troubles anormaux du voisinage
- Assistance dans les contentieux initiés devant le juge judiciaire, tant par des riverains que par des associations
- Contentieux général de la vie des affaires durant la phase d'exploitation des projets notamment :
 - contentieux liés à la fourniture d'équipements défectueux et/ou de sinistres survenant sur site,
 - litiges avec les prestataires et fournisseurs
 - contentieux post acquisition (garantie de passif, dol...)
 - litiges entre actionnaires relatifs à la gouvernance de JV
 - Gestion de situations de défaillance de partenaires et prestataires





PRÉVENTION DES RISQUES

- Audit RSE lié au projet : lois applicables, revue des critères ESG, analyse de la supply chain et conformité aux politiques RSE applicables
- Conformité aux règles anti-corruption (Loi Sapin II avec cartographies des risques, charte éthique et plans de vigilance
- Accompagnement sur les questions de sûreté en cas d'activité dans des pays à risques (rapatriement, sécurité des sites)
- Analyse des normes d'hygiène et de sécurité applicables au projet
- Assistance en cas de contrôle administratif, enquête de flagrance / préliminaire / instruction
- Représentation en cas de contentieux répressifs devant l'Administration ou devant les juridictions civiles et pénales
- Gestion de crise



PARTENARIATS STRATÉGIQUES

- Prise de participation majoritaire ou minoritaire d'industriels ou de fonds d'investissement spécialisés dans le secteur
- Structuration de la relation actionnariale et de la gouvernance
- Mise en place d'accords de partenariat stratégique et de joint-venture avec des partenaires industriels ou financiers

ACQUISITIONS/CESSIONS

- Cession ou acquisition de portefeuilles de sociétés de projets (brown field et green field)
- Gestion de tous les stades du processus de changement de contrôle, de la due diligence jusqu'au closing, en partenariat avec des experts financiers et techniques
- Gestion des litiges post-closing (garantie de passif, etc.)





DROIT DE LA CONCURRENCE

- Assistance dans l'ensemble des activités commerciales et contractuelles, notamment afin de prévenir les ententes et les abus de position dominante ou de dépendance économique
- Assistance dans le cadre de l'anticipation du risque concurrence (financier et réputationnel)
- Accompagnement à tous les stades des enquêtes des autorités de concurrence françaises et européennes ainsi que dans le cadre d'enquêtes sectorielles non contentieuses
- Assistance dans le traitement des aspects concurrence spécifiques à la conception et négociation des partenariats contractuels et industriels stratégiques
- Assistance dans le cadre de l'impact des contrôles des concentrations sur les projets de croissance externe

NOTRE PRATIQUE ÉNERGIES RENOUVELABLES



ADVANT

ADVANT est une association européenne de cabinets d'avocats, créée en 2021 par trois cabinets membres fondateurs - Altana en France, Beiten Burkhardt en Allemagne et Nctm en Italie.

+600

AVOCATS

+140

ASSOCIÉS AU CAPITAL **13**

SITES

VALEURS

Notre cabinet est fondé sur trois valeurs clés.



CONFIANCE

Construire au quotidien une relation de confiance avec nos clients sur leurs sujets stratégiques.



EXCELLENCE

Fournir un service de haut niveau correspondant aux normes internationales les plus exigeantes.



EFFICACITÉ

Optimiser
l'utilisation
des outils
technologiques
au service du
succès de nos
clients.

ADVANT Altana

Avocats à la Cour

45 rue de Tocqueville 75017 Paris, France Tél: + 33 1 79 97 93 00

www.advant-altana.com



ADVANT-ALTANA.COM | ADVANT-BEITEN.COM | ADVANT-NCTM.COM